

LES BASES DE L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

La comptabilité extra-financière

Vous avez peut-être déjà entendu les termes de comptabilité extra-financière ou encore reporting extra-financier, sans pour autant en comprendre le sens. Derrière cette notion parfois vague, se cache une volonté : celle d'ancrer les pratiques de **développement durable** au cœur des entreprises. Penchons-nous ensemble sur cette pratique d'avenir.

Qu'est-ce que la comptabilité extra-financière ?

De la même manière que la comptabilité traditionnelle mesure et répertorie les flux financiers d'une entreprise, la comptabilité extra-financière **enregistre et valorise les externalités** de l'entreprise sur l'environnement et la société au sens large. Cette pratique a pour objectif de compléter la comptabilité traditionnelle en abordant les activités de l'entreprise sous le prisme de **l'environnement et de l'humain**. Les externalités se voient ainsi attribuer une valeur monétaire lors de leur enregistrement afin de pouvoir être comprises et présentées facilement.

Qu'est-ce qu'une externalité ?

L'externalité caractérise le fait qu'un agent économique crée, par son activité, un effet externe en procurant à autrui ou à l'environnement un avantage de façon gratuite, ou au contraire une nuisance sans compensation.

Quel intérêt pour les entreprises ?

- **Meilleure compréhension** des enjeux et de la situation globale de l'entreprise. Exprimer les données extra-financière en unité économique permet de mesurer et d'évaluer l'évolution de l'activité et de ses conséquences.
- **Prendre des décisions éclairées** grâce à une connaissance d'ensemble, permettant alors d'inscrire son entreprise le temps long de façon réaliste et durable.
- **Améliorer la performance** de son activité et réduire les externalités négatives en analysant les retombées de ses choix et en adaptant sa stratégie.
- **Garantir la transparence** et rendre les données accessibles à toutes les parties prenantes pour ouvrir la discussion à ces dernières.
- **Renforcer la collaboration** avec les entreprises extérieures comme les fournisseurs, etc. L'engagement de ces derniers est un effort supplémentaire dans la relation fournisseurs-acheteurs qui mène à des collaborations durables et plus solides. Cela conduit généralement à plus de loyauté, plus de compétitivité et à un sentiment d'adhérence.

L'enjeu de la valorisation

Un des principaux enjeux du reporting extra-financier est d'attribuer une valeur précise à des actions qui, par essence, n'en possèdent pas. Quelle est la valeur de la destruction d'un puit de carbone ? Quelle est la valeur d'un nouveau lien entre habitants du même quartier ?

Florence Jany-Catrice introduit dans son ouvrage *Faut-il attendre la croissance ?* trois **méthodes d'attribution de la valeur** :

- **La valeur de réparation** : qui est la somme que devrait investir l'entreprise pour réparer les dégâts qu'elle a causés. Le prix de la dépollution d'une réserve d'eau potable après une fuite de produits chimiques en est un exemple.
- **La valeur tutélaire** : qui résulte d'une négociation entre différentes parties-prenantes. Cette dernière est néanmoins souvent empreinte du rapport de force entre les négociants et demeure arbitraire.
- **La valeur contingente** : qui consiste à demander à un panel représentatif de la population française quelle valeur attribuer aux externalités qui leurs sont présentées. Cette méthode, bien que plus subjective car reposant sur une opinion individuelle, est la plus utilisée.

Une pratique qui manque de normes

Le manque de normalisation présente un obstacle important à l'élaboration et l'enregistrement des informations extra-financières. Ils existent aujourd'hui une **grande variété de modèles** ; la qualité des informations extra-financières collectées varient énormément et comparer les résultats de deux modèles différents s'avère souvent non-pertinent. Pour combler ce vide, le président de l'Autorité des Normes Comptables (ANC), Patrick de Cambourg, prône une **normalisation portée par l'Union Européenne**.

Pour en savoir plus : [*Révision de la directive européenne sur la publication d'informations extra-financières.*](#)

Le modèle majoritaire : le modèle CARE

Le modèle CARE pour **Comptabilité Adaptée au Renouvellement de l'Environnement** est un modèle de comptabilité extra-financière développé en 2012 par Jacques Richard, professeur à l'université Paris-Dauphine, et défendu par des cabinets à l'instar de Compta durable. Il vise à concevoir la comptabilité sous l'angle du **triple capital** : à savoir les capitaux financier, naturel et humain.

Le modèle CARE généralise la notion de **profit** selon laquelle ce dernier représente le **montant maximum qu'une organisation peut dépenser** sur une période tout en préservant les trois composantes de son capital. Le capital devient donc une ressource utilisée par l'entreprise mais devant être maintenu sur le moyen et long terme. Dans l'industrie du bois, l'arbre est donc une ressource qui peut être consommée, mais la forêt dont il provient est le capital de l'entreprise qui doit être préservé et renouvelé.

Pour garantir la préservation du capital, ce modèle privilégie le recours à des porte-paroles des capitaux pour établir des seuils et objectifs écologiques et humains. Ces porte-paroles sont des représentants des acteurs concernés par la préservation des capitaux ou encore des experts capables de présenter les conséquences de leur dégradation.

Enfin, la technique de valorisation adoptée par les développeurs du modèle est : « la valeur "comptable" d'un capital (financier ou non) est toujours égal au niveau de ressources nécessaires pour maintenir ce capital sur une période donnée » (Compta durable). Pour y parvenir, il faut au préalable dresser une **liste des actions** à entreprendre pour préserver le triple capital avant de les budgétiser et de les mettre en application. La valeur retranscrite dans le bilan comptable extra-financier sera alors celle de cette mise en application.

Pour finir

La comptabilité extra-financière est une pratique nouvelle en comparaison à la comptabilité traditionnelle dont la normalisation s'est faite au 13ème siècle. Les efforts des entreprises privées et de l'UE semblent prometteurs et devront mener à une normalisation qui permettra à la comptabilité extra-financière d'être l'égal de son alter-ego financier.

Si vous souhaitez aller plus loin sur le modèle care c'est pas ***ici*** et pour découvrir un nouveau modèle de comptabilité c'est par ***là*** !

Sources :

<https://www.lemondeduchiffre.fr/comptabilite-privée/70580-pratiques-tendances-reporting%20extra-financier-france.html>

<https://ekodev.com/blog/On-en-parle/Comptabilite-extra-financiere>

<https://www.ecologie.gouv.fr/rapportage-extra-financier-des-entreprises>